

DÉCROCHAGES DES PENSIONS

Des pertes sensibles

Les comparaisons montrent que les pensions ont perdu en pouvoir d'achat de manière continue depuis 2008.

La pension des fonctionnaires est la pension de base alors que celle des retraités du privé se décompose en 2/3 régime de base et 1/3 complémentaires.

2014 à 2022 : les années de gel des pensions et d'augmentation de la CSG

■ Un retraité fonctionnaire percevant plus de 2 000 € a subi une perte de 7,2 % en 102 mois. La somme des pertes subies est équivalente à 3,5 mois de pension !

■ Un retraité fonctionnaire percevant moins de 2 000 € n'a pas subi la hausse de la CSG, mais a tout de même perdu 5,3 % et l'équivalent de 2,5 mois de pension !

Les pertes explosent depuis 2017

■ Un retraité fonctionnaire percevant plus de 2 000 € a perdu 6,3 % et l'équivalent de 2,7 mois.

■ Un retraité fonctionnaire percevant moins de 2 000 € a perdu 4,5 % et l'équivalent de 1,7 mois.

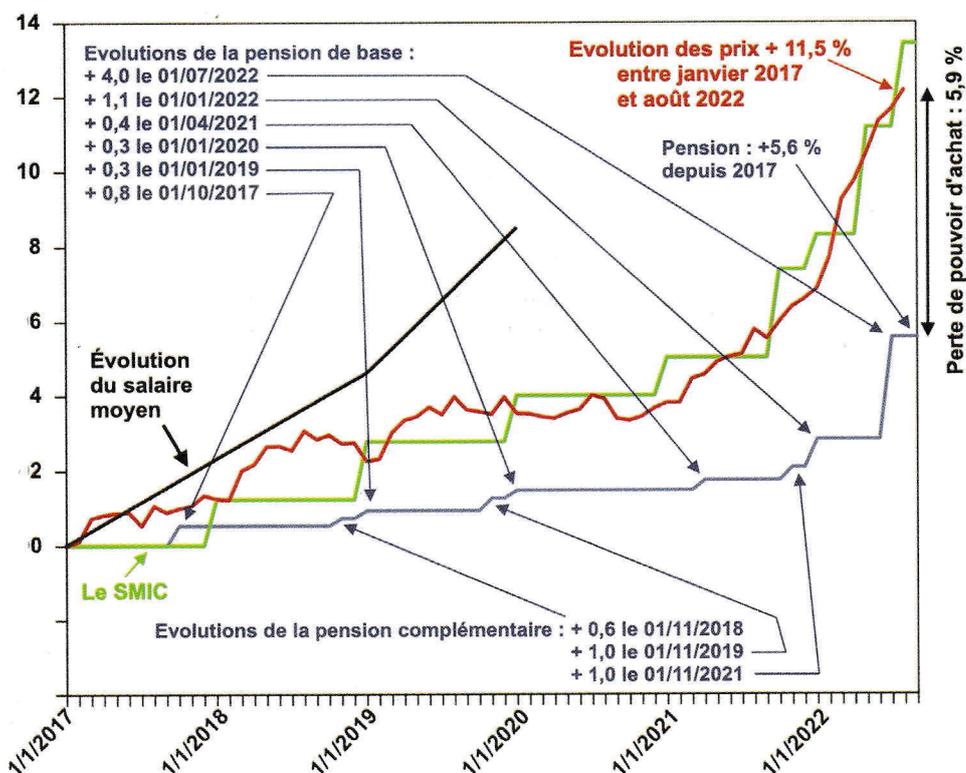
■ Un retraité du privé percevant plus de 2 000 € a perdu 7,2 % et l'équivalent de 2,5 mois.

■ Un retraité du privé percevant moins de 2 000 € a perdu 6 % et l'équivalent de 1,8 mois.

Comparaison avec le Smic et le salaire moyen

En partant d'un montant de pension égal au Smic en décembre 2007, le Smic passera en valeur brute mensuelle de 1 280,07 € à 1 678,95 € (soit + 31,2 %) en décembre 2022. La pension atteindra 1 515,60 € pour les régimes de base (soit + 18,4 %) et

Évolution en % de la pension de base et complémentaire, des prix, du SMIC et du salaire moyen



Et la somme des pertes pendant les 68 mois de cette période s'élève à 1,8 mois

1 514,86 € (soit + 18,3 %) pour les retraités ayant 2/3 en régime de base et 1/3 en complémentaires. Il est manifeste que les pensions de retraite sont sous-revalorisées et que les différences entre les deux régimes de retraites sont minimes.

Le salaire moyen augmente encore beaucoup plus vite : en 2020 le décalage avec la pension de base avoisine les 7 %, dommage que sa valeur ne soit pas connue pour 2021 et 2022.

Ce graphique ne tient pas compte de la hausse de la CSG pour 60 % des retraités.

Par rapport à l'indice Insee, qui

n'inclut pas les dépenses contraintes des retraités, la perte de pouvoir d'achat est conséquente.

Évolutions du Smic et du salaire mensuel de base

La représentation graphique (ci-dessus) montre l'impact de la double indexation du SMIC entre 2010 et 2022 fondée sur l'indice des prix à la consommation et partiellement sur le salaire moyen de base des ouvriers et des employés.

La règle de la revalorisation du SMIC lui permet de suivre globalement l'inflation. Si le SMIC

n'avait été qu'indexé sur l'inflation, il aurait suivi la courbe du bas. L'indexation même partielle sur le salaire moyen le tire vers le haut. C'est la désindexation depuis 1987 a entraîné une baisse continue des pensions.

Nous revendiquons le retour à l'indexation des pensions sur le salaire moyen (la pension est un salaire continué), pas de pension inférieure au SMIC et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat jusqu'au 31 décembre 2022. ♦